

DÉPARTEMENT
DE LA CHARENTE-MARITIME

Arrondissement
de ROCHEFORT

Canton
de ROYAN

Commune
de ROYAN

86. 116
Objet

CONSTRUCTION DU CENTRE
SOCIALE. 2ème TRANCHE
DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

DATE DE CONVOCATION

7 NOVEMBRE 1986

DATE D'AFFICHAGE

7 NOVEMBRE 1986

Nombre de conseillers
en exercice 33

Nombre de présents 26 24

Nombre de votants 31 31

VOTE : POUR 30

CONTRE

ABSTENTION 1

REÇU A LA SOUS-PRÉFECTURE
ROCHEFORT, LE

- 9. DEC. 1986

APPLICATION LOI N° 82213
du 2-3-1982

8
Extrait du Registre des Délibérations
DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE ROYAN

L'An mil neuf cent quatre vingt six

le dix sept Novembre

à 18 heures 30

le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de M. de LIPKOWSKI

Etaient présents : MM. de LIPKOWSKI - MM. FABER - TAP - BOUTET - ~~MAZZO~~
DAUZIDOU - BENOIT - Mmes LAFAYE - BUCHET - MM. BARBAT - BIROLLEAU -
CANDAU - COUNIL - Mmes DE GAYE - DEVIGNE - FONTAN - GAUDIN - JEAN -
MM. LACOTTE - ~~DEGGUDOT~~ - MARCONI - MONNARD - PAPEAU - REVOLAT -
ROUDOT - THOMAS

formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : MM. BUSSEREAU par M. BENOIT - M. BERNARD par M. FABER
Mme BARRAUD-DUCHERON par M. ROUDOT - Mme CENAC par Mme BUCHET -
M. GEOFFROY par M. CANDAU - M. POTENNEC par Mme DE GAYE, Dr MOST par
M. le Maire

ABSENT-EXCUSE : M. LAPERCHE

ABSENT : M. LE GUEUT

Mme DEVIGNE

a été élu Secrétaire.

M. le Rapporteur expose :

Le 24 Juillet 1981, le Conseil Municipal a désigné M. Hugues SASSEY, Architecte à ROYAN, lauréat du concours organisé pour la construction du Centre Social MARNE L'YEUSE.

Une première tranche de travaux a été réalisée, elle comprend

- l'aménagement d'une halte-garderie, 3 salles d'activités, une salle de couture et électro-ménager, une bibliothèque et des bureaux de fonctionnement.

Cette première tranche a été inaugurée par Mme BARZACH, Ministre délégué auprès du Ministre des Affaires Sociales et de l'Emploi, chargé de la Santé et de la Famille, le 4 Juillet 1986.

La deuxième tranche comprend :

- l'aménagement d'une salle polyvalente et des locaux annexes, rangement et régie.

Le coût d'objectif pour la réalisation de cette construction est de 1.300.000 Frs T.T.C., auxquels il conviendra d'ajouter une somme de 200.000 Frs pour le mobilier.

./.

Nous disposons d'une subvention de la Caisse d'Allocations Familiales de la Charente-Maritime de 493.500 Frs.

Il est impératif de commencer les travaux dans les meilleurs délais, faute de quoi la Caisse d'Allocations Familiales supprimera cette subvention.

Un dossier de consultation des entreprises a été élaboré par M. SASSEY.

Il convient de procéder à la dévolution des travaux par voie d'appel d'offres.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Ouï l'exposé de M. le Rapporteur

VU la subvention de la Caisse d'Allocations Familiales pour la réalisation de la deuxième tranche du Centre Social

VU le projet élaboré par M. SASSEY, Architecte à ROYAN,

DECIDE :

- d'approuver le dossier de consultation des entreprises relatif à la construction de la deuxième tranche du Centre Social élaboré par M. SASSEY Architecte à ROYAN.
- de procéder à la dévolution des travaux par voie d'appel d'offres ouvert en application des articles 295 à 300 du Code des Marchés Publics.
- d'autoriser M. le Député-Maire ou M. le Premier Adjoint agissant par délégation, à conclure et signer les marchés à intervenir avec les entreprises retenues, conformément aux propositions de la Commission chargée des opérations d'ouverture des plis.
- d'imputer la dépense correspondante au Chapitre 904.95, Article 232.5. du Budget.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Ont signé au registre MM. les Membres présents

